

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 01 Décembre 2025

Nombre de conseillers : L'an deux mille vingt-cinq,
- en exercice : 15 le premier décembre à vingt heures,
- présents : 12 le conseil municipal de la commune du MALZIEU-VILLE,
- votants : 13 dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie,
sous la présidence de M. BRUGERON Jean-Noël, Maire.

Date de la convocation : 27 Novembre 2025

Présents : MAGNE Jean-François, MUNIER Henri, SELIER Babeth, BALEZ Christine, BIDOS Raymond, LAUMAILLER Christine, LECONTE Fabien, MALARTRE Josiane, PORTAL Corinne, SIRET Alain, TEISSANDIER Elisabeth.

Absente ayant donnée pouvoir : ARNAL Florence à BRUGERON Jean-Noël

Absents : BOUARD Elisa, ROZIERE Andy.
MUNIER Henri a été élu secrétaire.

Délibération n°2025-020

Objet : Vidéoprotection – route de Saint Léger

Par rapport au projet de vidéoprotection déjà réalisé par l'entreprise INEO, il convient d'en terminer l'exécution par la pose d'une caméra à la sortie de la Route de Saint Léger.

Cette prestation nécessite, au préalable, la mise en place d'une alimentation électrique pour la télésurveillance.

Invité à se prononcer et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres :

- **approuve** le devis établi par le SDEE Lozère pour la mise en place d'une alimentation électrique pour la télésurveillance pour un montant de 5 175.43 € H.T.,
- **autorise** le Maire à signer ce devis et toutes pièces s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

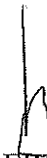
Le Secrétaire,

Henri MUNIER.



Le Maire,

Jean-Noël BRUGERON.



Envoyé en préfecture le 04/12/2025

Reçu en préfecture le 04/12/2025

Publié le 04/12/2025

Berger
Levrault

ID : 048-214800906-20251201-2025020-DE